

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

Séance no 39 mercredi 30 novembre 2011, 14h00, salle 107 du Château

Présent-e-s

Mmes	Patrizia Ponti Magdalena Burba Silvia Mancini Nadine Richon
MM	Hugues Poltier (président) Micha Hersch Patrick Michaux Christophe Mager André M. Kuhn Emmanuel Fernandes Raphaël Célis Benjamin Abt (prise du Pv)

Excusé-e-s

MM	Pierre Goloubinoff
----	--------------------

Ordre du jour

- 1) **ACCUEIL** ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 - 2) **AGENDA**..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 - 3) **APPROBATION DES PV** ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 - 4) **MEDUNIL** ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 - 5) **PARKING A LA JOURNEE** ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 - 6) **AUTRES COMMISSIONS : ECHOS**..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 - 7) **DIVERS** ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
-

1) Adoption des pv en retard et de la dernière séance

Monsieur Poltier souhaite la bienvenue à tout le monde. L'ordre du jour est accepté. Le PV d'octobre sera envoyé aux membres pour lecture.

2) Brève info du président

Le président a rencontré Mme Mejri, du service RH. Elle a demandé des précisions sur nos demandes relativement aux chargés de cours. La Copers recevra une nouvelle liste dans les mois à venir. Cette liste sera réactualisée avec des éléments permettant une meilleure analyse.

Le président a été contacté par Acidul pour se prononcer sur leur document relativement aux cahiers des charges des assistants diplômés et étudiants. Il conviendra de rediscuter la question de savoir si nous les rencontrons à nouveau à ce sujet.

3) Les commissions "partenaires": restauration, égalité; mobilité; autres? Etat des lieux; membres

La commission **Mobilité** n'a pas eu de nouvelles séances depuis bien longtemps.

La commission **Restauration** est dissoute, mais en voie de reconstitution : en seront membres de la Copers : pour le PAT Emmanuel Fernandès et pour les professeurs, Pierre Goloubinoff.

A ce stade, on n'a pas d'informations concernant la restauration à Géopolis. Dans la mise au concours pour un nouveau restaurateur, l'Unil n'aurait rien à dire semble-t-il. Donc, dossier en attente.

Commission égalité: présentation du rapport, un membre possède le résumé de l'étude qui a été faite et l'adresse à tous. Une réunion est agendée le 13 décembre sur ce sujet.

Un comité de pilotage a été formé avec un membre du PAT. Le questionnaire a été envoyé à tout le PAT. Les conclusions sont validées par la direction mais semblent erronées à un membre.

La Copers doit-elle prendre position sur ce rapport? Un membre pense que oui s'il y a des divergences d'opinion. Un membre juge que le rapport est daté (avant DECFO) et que l'enquête qui lui sert de base devrait être refaite.

Mettre à l'agenda: discussion sur ce rapport. Il faut le mettre à disposition sous forme électronique. Mme Richon demandera la totalité sous forme électronique.

4) Préparation de l'OJ pour la rencontre avec la direction du 7 décembre 2011

a) Rencontres avec la direction

Une proposition est soumise par un membre à la commission. Une réflexion sur les rencontres de la Copers avec la direction est à mener. Ces réunions pourraient avoir lieu quand des dossiers importants se présentent et non plus sur une base biennale. La proposition est de cesser l'automatisme des réunions lorsqu'il n'y a pas de besoins spécifiques et demander une rencontre lorsque des dossiers suffisamment problématiques se présentent.

La discussion est engagée sur cette proposition. Elle n'est guère soutenue.

S'il n'est guère contesté que ces rencontres ont souvent été stériles, le risque couru en suivant cette suggestion serait de perdre tout contact avec la direction – et d'être encore plus privée d'informations. Il convient plutôt de persévérer dans nos demandes d'être associés plus en amont dans les réflexions concernant des

projets relatifs au personnel. Par ailleurs, la Copers doit également veiller à ne pas se comporter comme un « organe » de la direction, avec le risque d'être instrumentalisée par elle et de perdre son image d'indépendance, image impérative pour asseoir sa crédibilité vis-à-vis du personnel. Mais indépendance ici ne signifie pas rôle syndical. Equilibre compliqué.

b) Echanges d'informations et collaboration avec la direction

Normalement le président doit avoir des réunions avec la direction RH mais depuis l'automne et l'entrée en fonction de la nouvelle direction, il n'y en a pas eu. Ces réunions sont censées fournir au président des informations sur ce qui se passe et les communiquer aux membres. Ces réunions semblent également infructueuses au président. La direction ne devrait-elle pas fournir plus?

Il faudrait en arriver à une collaboration où les deux parties participent à l'élaboration d'un ordre du jour. L'impression est que la Copers doit toujours insister pour obtenir des renseignements. Il faut qu'un vrai canal informatif s'établisse.

Pistes en vue d'une plus grande visibilité de la Copers au sein de la communauté universitaire

- réunions de la Copers avec des membres du personnel de l'UNIL afin de les faire s'exprimer sur les sujets qui les concernent ? Ne fait pas l'unanimité. Mais à suivre.
- Les réunions d'information lors de l'accueil des nouveaux assistants : l'impact en est très faible juge le président qui a fait l'exercice par deux fois. La présentation vient au terme d'une longue matinée saturée d'informations, les associations qui se présentent peinent à susciter l'intérêt.
- Nécessité d'un nouveau site. Ce qui impliquera la demande de ressources à la direction.

Rapport à la direction : pistes

- faire régulièrement le point avec elle sur ses dossiers en cours relatifs au personnel et exiger que les informations descendent automatiquement vers la Copers par la direction
- En retour, de quoi la direction a-t-elle besoin de la part de la Copers? A quoi veulent-ils associer la Copers?
- aller chercher des infos auprès d'autres sources ? Participer au Conseil de l'UNIL ? Deux membres se disent prêts à participer à ces conseils et à en faire un résumé voire inviter de temps à autres son président.

Incidente sur le dossier **Chargés de cours** : Sur les quelques cas de la faculté de droits certains, est-il relevé ont été résolus. Est-ce, malgré tout, un effet des questions soulevées par la Copers ?

Autres thèmes :

Y a-t-il augmentation de la charge de travail. En tout cas, ont été relevés des cas d'absence de longue durée plus significatifs que par le passé. Demander à la direction s'ils ont un suivi de cette problématique et sur la base de quels indicateurs.

Egalement : dysfonctionnements dans le rapport Direction-facultés

c) Rappeler que la Copers est attentive au suivi du dossier égalité

Quelles en seront les conséquences ? La Copers souhaite être associée à cette question.

d) Medunil

Sur Medunil il est peut être un peu tôt de demander les suites du dossier mais il s'agit de faire comprendre que la Copers y est sensible.

5) Faire mieux connaître la Copers: pistes; le site; ressources nécessaires, démarches

La Commission discute des moyens d'améliorer sa visibilité auprès du personnel. Les pistes évoquées sont :

- a) un site plus attrayant, « faisant envie ».
- b) des « assemblées de personnel » destinées à faire remonter depuis la « base » les expériences et les difficultés ; et les faire partager. Le risque, ce faisant, est d'égrèner des situations particulières, ce qui n'est pas la mission de la Copers.
- c) Mener un questionnaire de satisfaction auprès du personnel
- d) Combiner b) et c)
- e) Au sujet de c), un membre dit avoir un questionnaire prêt, ne nécessitant que quelques adaptations pour pouvoir être passé au personnel de l'UNIL. Pourrait donc être fait relativement rapidement. Bien sûr, cela suppose l'aval de la direction. Dans l'immédiat, le membre adresse le modèle du questionnaire aux membres pour qu'ils s'en fassent une idée.

6) Tâches et fonctionnement de la copers – Stratégie

Ce sujet a été abordé au cours des points précédents.

7) Divers

Réunion à venir: il faudrait donner au président les possibilités de chacun pour les prochaines réunions au cours du deuxième semestre.

Pas de réunion en décembre.

En janvier, semaine du 9: le lundi de 9 à 11h prochaine réunion

Il faudra lancer une recherche de secrétaire pour février.

La séance est levée à 16h05